



Chères Ardillatonnes, chers Ardillatons,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous apporte des informations sur le travail du Conseil Municipal effectué depuis janvier 2022. Nous avons géré principalement des études pour la réalisation de nos futurs projets communaux et intercommunaux.

Vie communale

- Agent de Voirie

Certains d'entre vous ont déjà pu faire la connaissance de Christophe Charlier, embauché depuis début mai, comme agent de voirie en remplacement de Gilles Balligand. Employé depuis 1995, Gilles a souhaité rejoindre les services du Département au printemps. Merci de réserver à Christophe Charlier le meilleur accueil sur notre commune.

- Urbanisme

« Les Terrasses de l'Ardières » un lotissement privé de 12 lots est en cours de construction sur le secteur de Terre Mouchon.

- Ecole et restaurant scolaire

Pour cette nouvelle rentrée scolaire l'équipe enseignante reste inchangée. L'effectif est de 69 enfants, répartis sur trois classes. Depuis le 1^{er} septembre notre école fonctionne quatre jours par semaine. L'encadrement communal est toujours assuré par une ATSEM (Annabelle Billandon) et une assistante d'animation (Séverine Jarry). L'entretien des locaux est désormais réalisé par Nathalie Mandrillon, déjà salariée communale pour l'entretien de la mairie et de la salle des fêtes.



Un changement important a eu lieu dans le fonctionnement du restaurant scolaire. Suite à la demande récurrente depuis de nombreuses années de l'association du « restaurant scolaire », la commune en a repris la gestion au 1^{er} septembre 2022. Le personnel a donc rejoint les effectifs de la commune. Anne Vernus assure la confection des repas et Alice Hyvernat intervient sur l'entretien.

La mise en place d'un logiciel informatique permet désormais aux parents d'inscrire par avance leurs enfants à la cantine et à la garderie périscolaire.

- Travaux communaux :

- Les projets

Le projet de travaux sur l'école avance :

- Une plate-forme élévatrice sera mise en place dans la cour, côté classe maternelle, afin de rendre l'école accessible aux situations de handicap.
- Chaque salle de classe, ainsi que les toilettes, seront rendues accessibles aux situations de handicap.
- Les fenêtres et portes extérieures seront remplacées par des menuiseries aluminium.
- Le système de chauffage fuel sera remplacé par un chauffage à copeaux de bois.
- Toutes les classes seront isolées par l'intérieur et esthétiquement rafraîchies. Ces travaux démarreront en fin d'année scolaire et dureront environ un an. Nous ferons en sorte que la cohabitation entre travaux et vie scolaire se fasse aisément.

Le projet de rénovation énergétique de la mairie est en étude : si les financements nous le permettent, nous réaliserons les travaux fin 2023, début 2024.

Nos autres projets (city-stade, requalification du centre du village, local communal) restent pour l'heure en attente au regard des finances de la commune.

- Les travaux réalisés cette année

- ✕ Voirie : La voie communale de la Verrière a bénéficié d'un reprofilage puis d'un enduit. Le hameau des Valettes a aussi vu son tapis routier être remis en état.

- ✕ Quais forestiers : Nous avons créé deux quais forestiers sur la montée de Saint Rigaud, dans le massif de Champommier. Cette réalisation permet aux exploitants le stockage, le chargement et le transport de bois par la voie forestière de Saint Rigaud. Nos voiries communales sont ainsi protégées des dégradations provoquées par la circulation de camions forestiers lourds et imposants.





Vie Intercommunale

Des projets structurants notre territoire et portés par la CCSB sont à l'étude sur notre commune. Les deux premiers sujets sont plutôt importants pour Les Ardillats mais également pour Saint Didier sur Beaujeu.

• Un nouveau bassin aquatique ?

Vous avez été destinataire d'un questionnaire cet été concernant l'éventuelle construction d'un deuxième équipement nautique sur notre territoire intercommunal. Je remercie celles et ceux qui ont pris le temps de répondre.

Depuis de nombreuses années le projet de restructuration de la piscine de Belleville-en-Beaujolais est en réflexion. Les études démarrent cette fin d'année sur l'orientation que prendra cette réalisation. L'idée est de sortir de la piscine traditionnelle et faire de ce nouvel équipement un lieu autant sportif que familial.



Belleville-en-Beaujolais n'étant pas localisée au centre de la CCSB, l'accès à la natation est donc pénalisante pour les communes les plus éloignées. Cette situation est problématique pour les élèves dont le programme scolaire impose cette pratique mais aussi pour toutes les personnes qui font de la natation un sport à part entière.

Un terrain sur le tènement des anciennes papeteries du Val d'Ardières a été proposé à la Communauté de Communes pour la réalisation de ce deuxième site aquatique. Les études doivent également démarrer cette fin d'année. Si ce projet voit le jour, sa réalisation n'aura lieu qu'à partir de 2026.

• Prolongation de la voie verte ?



Ce joli programme permettrait d'allonger la voie Verte depuis Beaujeu, en passant par le stade. Cette voie rejoindrait les Ardillats par l'ancien site de la papeterie, puis le Chemin du Tacot, et, en utilisant l'ancienne ligne, cheminerait jusqu'au Col de Crie.

• Déchets

Vous l'avez certainement remarqué, les points d'apports volontaires du village ont été remplacés par des containers semi-enterrés. Plus fonctionnels car moins haut pour vider les déchets, ils permettent d'accepter une cuve de contenance plus importante, sans ce côté disgracieux dans le paysage urbain.



Rappel : Depuis le 1er février, le tri des déchets est plus simple sur notre territoire. Le bac jaune peut désormais accueillir plus d'emballages (pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène).

• Un PLUIH en cours de réalisation



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à vocation Habitat est un document d'urbanisme permettant de définir des politiques communes d'urbanisation sur nos villages. Voilà un travail de longue haleine qui mérite de ne pas se tromper ! Nos réflexions et souhaits concernant le développement de notre territoire ne doivent pas occulter l'activité économique principale de la commune : l'agriculture.

Sur le secteur de la Communauté de Communes, chacun œuvre pour que notre territoire soit le plus accueillant possible. Vous avez pu le découvrir il y a quelques jours, avec le journal de la Communauté de Communes.



Pour conclure cette lettre, quelques points importants de vie collective, notamment les vitesses de traversée du bourg et des hameaux. Il est important que certains usagers respectent les zones urbanisées et pensent aux enfants qui fréquentent ces secteurs.

Enfin, comme dans tous les foyers français, l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie nous oblige à des restrictions et des économies. Ainsi ne soyez pas surpris de voir l'extinction de l'éclairage public de 22h30 jusqu'à 6h00. Les éclairages de Noël ne seront éclairés qu'à partir du 7 décembre 2022 jusqu'au 3 janvier 2023.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne fin d'année et j'espère avoir le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le 8 janvier 2023.

Calendrier des fêtes de fin d'année ...



- **Vente à emporter de Choucroute**, de l'association Festi-Loisirs le 30 octobre 2022
- **Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918**, le 11 novembre 2022 à 9h00, devant le monument aux morts.
- **Concours de belote** de l'amicale des anciens des Ardillats, le 11 novembre 2022
- **Le marché de Noël**, le 9 décembre 2022, organisé par le Sou des Ecoles
- **Repas des anciens**, le 15 décembre 2022
- **Cérémonie des Vœux du Maire** le 8 janvier 2023 à 10h30, Salle « Raymond Valette »

Nous communiquerons plus d'information sur ces manifestations via Panneau Pocket et notre site Internet.

Jean-Michel MOREY

Maire